



Dear CNSA Members,

By now you will have heard about the effect COVID-19 is having on nursing students coast to coast. Several schools and healthcare facilities have cancelled their clinical placements and others have increased vigilance and precautions when entering care sites. Regardless of the method by which your institution chooses to handle your unique circumstance, CNSA would like to remind students of their rights as a student in the healthcare field. If you are experiencing symptoms of illness, stay home. Your duty to provide care does not override your obligation to maintain fitness to practice, regardless of how many clinical hours you may miss. If you are experiencing difficulty from your institution regarding this manner, please reach out to us and we will support you. Students have a loud voice; we encourage you to compel your instructors, schools, and clinical placements to respect your rights.

Many students feel unprepared and unsupported at this time. This is a completely valid feeling as many of us have never experienced a health crisis like this before. It is imperative that institutions responsible for clinical placements ensure that students have adequate information regarding:

- The proper use and selection of PPE
- Students' rights and responsibilities in the clinical setting, such as the right to refuse unsafe work
- Students' rights and responsibilities in caring for highly infectious individuals as well as those placed on isolation
- Students' rights and obligation to utilize available sick days in accordance with concepts such as *fitness to practice*
- Additional precautions to take with highly vulnerable populations such as the adults in advanced age, newborns, those who suffer from respiratory illness and any other immunocompromised populations
- The necessity of having an N95 mask fit test in order to safely enter clinical environments

Contacting your respective institution, should you feel you are not adequately equipped at this time, is an important step in making them aware of your learning needs. Many institutions are working tirelessly to adapt to the current epidemiological crisis, but they are not infallible and they are not immune to human error. While we must acknowledge the efforts already made,



Canadian Nursing Students' Association
Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada

there is always room for increased multi-level collaboration. However, this will not happen if students do not make their needs known.

Our hope is that we, as students, may keep communication lines with our schools open, as placements are highly beneficial experiences to our practice. Correctly addressed, COVID-19 could be an excellent frontline example of epidemiology in the nursing context. Clinical placements are a valuable way to apply the knowledge and resources we have gained across our many months of study, which is critical to ensuring our nursing practice is safe and appropriate. However, these experiences need to be appropriately facilitated and well supported by our academic faculty in order to be meaningful. The only way that we as students will be able to obtain positive experience is through constant support from our educators.

Many students who have had their clinical placements and classes cancelled are looking for ways to assist in this crisis. CNSA encourages students to pursue opportunities to volunteer or work in their community wherever possible. However, CNSA also advises all nursing students to keep concepts of liability and scope of practice at the forefront of their endeavours. Typically during clinical placements, instructors and institutions take responsibility for the actions of nursing students in the event of errors. If you are not contributing under the direct supervision of an instructor or a preceptor, and you are not working as an employee, please take measures to enquire about liability and insurance.



Chers membres de l'AÉIC,

Vous avez certes entendu parler de l'effet que le COVID-19 a eu sur les étudiantes et étudiants en sciences infirmières d'un océan à l'autre. Plusieurs écoles et établissements de soins de santé ont annulé leurs stages cliniques tandis que d'autres ont augmenté leurs mesures de vigilance et les précautions lorsqu'ils entrent dans les centres de soins de la santé. Quelle que soit la méthode par laquelle votre établissement choisit de gérer votre situation unique, l'AÉIC souhaite rappeler aux étudiant(e)s leurs droits en tant qu'étudiant(e) dans le domaine des soins de santé. Si vous éprouvez des symptômes, restez à la maison. Votre devoir de fournir des soins ne l'emporte pas sur votre obligation de maintenir votre aptitude à pratiquer, quel que soit le nombre d'heures cliniques que vous pourriez manquer.

Beaucoup d'étudiant(e)s se sentent mal préparés et peu soutenus en ce moment, il s'agit d'un sentiment tout à fait valable que beaucoup d'entre nous n'ont jamais connu une crise de santé comme celle-ci avant. Il est impératif que les établissements responsables des stages cliniques s'assurent que les étudiant(e)s disposent d'informations adéquates sur :

- L'utilisation et la sélection appropriée des EPI
- Les droits et responsabilités des étudiant(e)s en milieu clinique, tel que le droit de refuser un travail dangereux
- Les droits et responsabilités des étudiants en matière de la prise en charge des personnes hautement infectieuses et des personnes placées en isolement
- Les droits des étudiant(e)s et leur obligation d'utiliser les jours de maladie disponibles conformément à des concepts tels que l'aptitude à pratiquer
- Précautions supplémentaires à prendre avec les populations très vulnérables telles que les adultes à un âge avancé, les nouveau-nés, ceux qui souffrent de maladies respiratoires et toute autre population immunodéprimée
- La nécessité d'avoir un masque N95, avec test d'ajustement approprié afin d'accéder en toute sécurité les environnements cliniques

Contactez votre établissement respectif, si vous estimez que vous n'êtes pas suffisamment équipé en ce moment, c'est une étape importante pour les sensibiliser à vos besoins d'apprentissage. De nombreuses institutions travaillent sans relâche pour s'adapter à la crise épidémiologique actuelle, mais elles ne sont pas infaillibles et ne sont pas à l'abri de l'erreur



humaine. Bien que nous devions reconnaître les efforts déjà déployés, il y a toujours place à une collaboration accrue à plusieurs niveaux. Toutefois, cela n'arrivera pas si les étudiant(e)s ne font pas connaître leurs besoins.

Nous espérons que nous, en tant qu'étudiant(e)s, garderons les lignes de communication avec nos écoles ouvertes, car les stages sont des expériences très bénéfiques pour notre pratique. Correctement adressé, le COVID-19 pourrait être un excellent exemple de l'épidémiologie dans le contexte de soins infirmiers de première ligne. Les stages cliniques sont un moyen précieux d'appliquer les connaissances et les ressources dont nous avons acquises au cours de nos nombreux mois d'études, ce qui est essentiel pour garantir que notre pratique infirmière est sécuritaire et appropriée. Cependant, ces expériences doivent être convenablement facilitées et soutenues par notre corps professoral afin d'être significatives. La seule façon pour nous, en tant qu'étudiant(e)s, d'acquérir une expérience positive, c'est grâce au soutien constant de nos éducateurs.

De nombreux étudiant(e)s qui ont vu leurs stages cliniques et leurs cours annulés cherchent des moyens d'aider avec cette crise. L'AÉIC encourage les étudiant(e)s à saisir des opportunités de faire du bénévolat ou de travailler dans leurs communautés dans la mesure du possible. Cependant, l'AÉIC conseille également à tous les étudiant(e)s en sciences infirmières de maintenir les concepts de responsabilité et le champ de pratique au premier plan de leurs efforts. En règle générale, lors de stages cliniques, les instructeurs et les établissements assument la responsabilité des actions des étudiant(e)s en sciences infirmières en cas d'erreurs. Si vous ne contribuez pas sous la supervision directe d'un instructeur ou d'un précepteur, et que vous ne travaillez pas en tant qu'employé, veuillez prendre des mesures pour vous renseigner sur la responsabilité et l'assurance.